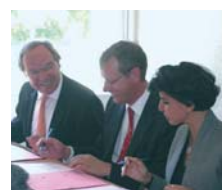


# Passerelles<sup>50</sup>

JOURNAL D'INFORMATION INTERNE DU CHU DE BORDEAUX

Octobre 2008  
Trimestriel



## Sommaire

Modernisation de l'infrastructure de télécommunication

Lancement du Plan de Déplacements d'Administration (PDA)

Attractivité et fidélisation du personnel du CHU

L'internat rénové

Recherche : découverte majeure sur la mort subite

L'hygiène hospitalière

Le partenariat CHU-justice renforcé

## Changement de numérotation au CHU de Bordeaux

Depuis le 24 septembre 2008, un numéro unique permet de joindre les patients : le **08 26 46 33 33**.

Et, à compter du 22 octobre 2008, il n'y aura plus qu'un seul numéro pour appeler le standard du CHU de Bordeaux, le **05 56 79 56 79**.

Ce numéro permettra de joindre les trois groupes hospitaliers : Pellegrin, Saint-André et Sud.

Les numéros directs pour appeler les services, restent, quant à eux, inchangés.

Le système téléphonique du CHU de Bordeaux datant de la fin des années 1980 est au bout de ses possibilités. La direction du CHU a donc confié à la direction du système d'information le projet de remplacement de l'architecture de télécommunication. Cette nouvelle infrastructure sera opérationnelle le 22 octobre prochain. C'est la nuit précédant chaque lancement que les opérations techniques sont menées.

### Une nouvelle architecture de télécommunication

Lors de la phase de conception du futur système, une évidence s'est imposée : la future architecture de télécommunication serait totalement intégrée au système d'information du CHU.

### Chiffres-clés

Plus de **28 000** appels entrants par semaine

**12 000** postes téléphoniques dont **1 500** nouveaux postes évolués

Mise en service :

- **24 septembre 2008** pour la téléphonie « patients »
- **22 octobre** pour la téléphonie professionnelle

Suite de l'article ►



## ► **Changement de numérotation au CHU de Bordeaux** (Suite de l'article)

### **Quels sont les bénéfices de cette intégration ?**

- Une mise en commun du réseau informatique pour transporter les données et la voix, ce qui permet d'optimiser l'infrastructure de communication
- Des outils de communication modernisés et mieux intégrés au poste de travail
- Un annuaire téléphonique fournissant des informations exhaustives et facile d'utilisation
- Une amélioration de la mobilité des utilisateurs, qui sera étendue progressivement, grâce à des terminaux sans fil.

Le choix du CHU s'est porté sur l'offre de la société Orange Business Services, conçue autour de l'infrastructure Aastra 5000, qui intègre les dernières technologies dans le domaine de la téléphonie sur IP\*. Elle garantit ainsi la pérennité des investissements et va permettre de mettre de nouveaux services à disposition des utilisateurs.

Cette nouvelle architecture permet de disposer de fonctionnalités homogènes sur l'ensemble des sites du CHU :

- Un nouvel accueil téléphonique
- Des postes évolués pour l'ensemble des secrétariats
- Un annuaire téléphonique enrichi et facile d'utilisation

- Une nouvelle messagerie vocale
- Un dispositif d'audio conférence
- Une extension de la mobilité téléphonique.

La solution de téléphonie retenue par le CHU de Bordeaux permet de garantir la fiabilité du système et la continuité du service téléphonique grâce à une architecture sécurisée (ex : en cas de panne d'un serveur, un second prend le relais sans interruption de service).

Le nouveau standard du CHU sera localisé sur le groupe hospitalier Pellegrin dans un environnement modernisé et restructuré selon les prescriptions d'un ergonomiste.

### **Des évolutions en confort et performance**

Chaque poste de secrétariat sera doté d'un poste téléphonique évolué : écran de visualisation, journal d'appels, touches de fonctions paramétrables, autant de fonctionnalités permettant de favoriser un accueil téléphonique de qualité. Une formation adaptée sera dispensée début octobre aux futurs utilisateurs de ces postes évolués.

Une actualisation de l'annuaire téléphonique sera réalisée et mise à jour régulièrement. Cet annuaire sera accessible dans une version enrichie sur intranet. Le site internet du CHU bénéficiera également de cette évolution : les numéros accessibles au public seront gérés de manière interactive afin de faciliter leur mise à jour. L'annuaire intranet sera complété par un annuaire simplifié.

Plus conviviale, la future messagerie vocale sera intégrée à l'infrastructure de messagerie du CHU. Elle offrira les fonctionnalités suivantes :

- Envoi d'une alerte par message électronique en cas de réception d'un message vocal, le mail pouvant éventuellement être accompagné du fichier informatique pour l'écoute du message vocal
- Consultation possible depuis un poste téléphonique à l'extérieur du CHU
- Gestion de présence : possibilité de gérer ses appels en fonction de son état de présence (réunion, absence du bureau, etc.).

### **Un service d'audioconférence de grande capacité**

Les besoins croissants de collaboration virtuelle ont été pris en compte dans la nouvelle architecture. Le service d'audioconférence permettra de faciliter l'accès à la fonction de conférence téléphonique et viendra enrichir l'offre actuelle, basée sur l'infrastructure de visioconférence.

Très attendue, la fonction de téléphonie mobile devrait être étendue progressivement à la majeure partie des sites du CHU. L'objectif est de remplacer progressivement les bips par la téléphonie mobile, au gré de l'extension de l'infrastructure, courant 2009.

[La Direction du Système d'Information](#)

\* IP - Internet Protocol : protocole de communication de réseau informatique

## **Des locaux rénovés pour l'internat de Bordeaux**



**Le 8 juillet dernier, les nouveaux locaux de l'internat situés à proximité du groupe hospitalier Pellegrin, ont été ouverts officiellement** en présence d'Alain Hériaud, Directeur général, du Pr Manuel Tunon de Lara, Président de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, du Pr Jean-Luc Pellegrin, Président du CCM du groupe hospitalier Sud, et de Florent Cadiot, Président de l'Association des Internes des Hôpitaux de Bordeaux.

Les locaux ont été complètement rénovés et le mobilier remplacé ; ainsi 42 chambres, une salle de restaurant, les différents espaces de vie, les bureaux de l'association des internes de Bordeaux offrent aujourd'hui un nouveau visage plus actuel et plus confortable. Une convention et une charte de fonctionnement de l'internat ont été établies entre le CHU et l'Association des Internes.



# Vers une mobilité responsable



Dans le cadre de sa démarche de développement durable, le CHU de Bordeaux a décidé de lancer son Plan de Déplacements d'Administration (PDA) avec l'objectif de faire émerger de nouvelles solutions qui rendront les déplacements plus faciles et moins polluants, pour le bien être de tous les salariés.

Il n'est pas toujours très simple d'aller au travail : se déplacer de son domicile à l'hôpital suppose des trajets quotidiens parfois pesants pour les salariés. L'offre de transports actuelle ne peut pas toujours répondre à nos besoins spécifiques et le budget automobile ne cesse d'augmenter. Tenant compte de cela, le

CHU de Bordeaux a donc décidé de lancer un Plan de Déplacements d'Administration (PDA), qui permettra à terme, une meilleure gestion des déplacements domicile-travail et professionnels, dans une logique de développement durable. Ce projet vous concerne et ne sera efficace que si nous y travaillons tous de concert afin de construire ensemble notre stratégie. Une enquête sur vos déplacements vous sera distribuée d'ici la fin de l'année, afin de mieux connaître vos habitudes, vos difficultés mais également vos attentes en matière de transports, pour construire un Plan de Déplacements qui vous ressemble. Confiée au bureau d'études Mobility + et suivie par le groupe projet PDA auquel participent

les directions fonctionnelles et des sites concernées ainsi que des représentants des personnels médicaux et non médicaux issus des instances de l'hôpital (CME, CTE et CHSCT), cette étude, cofinancée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), doit aboutir à un plan d'action qui sera mis en œuvre à compter du second trimestre 2009.

Inscrite dans un processus d'amélioration continue des déplacements à l'échelle du territoire communautaire et au-delà, profitable à l'ensemble de la population, cette démarche nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs, en particulier de l'ensemble des professionnels du CHU. Nous comptons sur vous !

## Papiers, cartons : au recyclage

La collecte et le recyclage des déchets « papiers-cartons » est un des volets de la gestion globale des déchets au CHU de Bordeaux.

Dans votre service, sur votre bureau, circulent des documents internes ou externes imprimés, des courriers reçus ou expédiés, des revues et des journaux, des emballages cartons, etc. qui finissent, pour la plupart d'entre eux, quotidiennement ou à une échéance plus longue, dans la filière déchets du CHU de Bordeaux.

Depuis le mois de mai 2008, un nouveau contrat avec le prestataire retenu pour la collecte, le transport et le traitement des déchets nous permet de mettre en place une filière de revalorisation du « papier-cartons ». Cette nouvelle organisation présente un intérêt pour la préservation de l'environnement : une tonne de papier-cartons récupérée correspond à 3 tonnes de bois et ainsi épargne

l'abattage d'au moins un arbre. Elle est également économique puisque le traitement des papier-cartons a un coût 3 à 4 fois moins élevé que celui des déchets classiques appelés « ordures ménagères ».

Mais pour qu'une filière se mette en place, il faut, sur chaque poste de travail, que le tri soit opéré efficacement et facilement avec de nouveaux équipements et de nouveaux gestes : une poubelle dédiée au papier-cartons, la mise à plat des cartons, des containers centraux dédiés au papier, etc.

Tout ceci a été expérimenté depuis près d'un an dans le bâtiment Dubernat de la direction générale et le bilan permet de proposer progressivement en 2008/2009 ce dispositif sur les sites, dans des secteurs repérés comme étant de gros producteurs de papier-cartons.

Les premiers contacts laissent entrevoir une forte adhésion de la part du personnel pour la mise en place du tri sélectif : tant mieux, l'implication de tout un chacun est la clé de la réussite !

Corinne TESNIERE  
Gilles PANNETIER

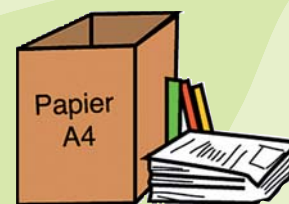
### Chiffres-clés

#### Le recyclage au CHU de Bordeaux

Papier A4 consommé par an : 200 tonnes = 200 arbres sauvagés, soit 600 tonnes de bois économisées\*

Cartons récupérés au CHU par an (depuis plusieurs années) : 500 tonnes = 500 arbres sauvagés, soit 1500 tonnes de bois économisées\*

\*si recyclage



1 tonne de vieux papiers



1 tonne de papier recyclé



économie de 3 tonnes de bois

© Veolia propriété

# Ressources humaines

## Attractivité et fidélisation des personnels para-médicaux **Le chu s'engage !**

*Le CHU de Bordeaux, comme la plupart des établissements de santé, est confronté à des difficultés de recrutement des personnels non-médicaux.*

Plusieurs éléments de contexte peuvent, à ce jour, expliquer les points de tension du marché de l'emploi :

- des départs massifs à la retraite,
- une forte concurrence du secteur privé,
- la faible attractivité des métiers de la santé (salaires, contraintes horaires, perspectives de carrière...),
- des difficultés de logement, et le manque de places en crèche.

De ce fait, la Direction du CHU, en lien avec le corps médical, l'encadrement et les partenaires sociaux, a coordonné une réflexion stratégique afin d'identifier des axes d'amélioration prioritaires en matière d'attractivité et de fidélisation des personnels non-médicaux. L'ensemble de ces orientations a été présenté au Conseil d'Administration du 30 juin dernier.

### **Les orientations retenues pour favoriser l'attractivité**

La charte d'engagement du CHU de Bordeaux vise à :

- adapter le processus et améliorer les conditions statutaires de recrutement
- élargir le dispositif d'allocations d'étude
- faciliter l'accès aux aides au logement
- développer le partenariat avec les instituts de formation
- mettre l'accent sur l'accueil des nouveaux professionnels

### **Les orientations retenues pour améliorer la fidélisation**

La charte d'engagement du CHU de Bordeaux concerne plus précisément :

- Les conditions d'intégration dans les unités de soins
- L'accompagnement et la consolidation des parcours professionnels

- Le management des équipes de soins
  - L'adaptation des organisations de travail
  - Un plan de communication spécifique
- Les axes retenus se déclinent en plan d'actions pluriannuel intégrant des indicateurs de suivi.

De plus, afin de coordonner l'ensemble de la mise en œuvre de la charte, plusieurs niveaux d'accompagnement ont été identifiés :

**Niveau 1** - Une cellule opérationnelle assure la mise en œuvre des plans d'actions

**Niveau 2** - La DRH et la Direction des Soins coordonnent le pilotage

**Niveau 3** - Un comité de suivi du projet social intègre le dispositif dans ses axes d'évaluation

**Niveau 4** - Les instances (CTE, CHSCT) valident les évolutions et les adaptations et diffusent l'information.

*Luc DURAND, Directeur des soins,  
Coordonnateur général*

*Joël BERQUE, Directeur des ressources humaines*

## Soins

## Confidentialité et intimité des patients

La loi du 4 mars 2002 précise les droits au respect de la vie privée et au secret des informations connues par les équipes soignantes. Depuis, dans le cadre de la démarche d'amélioration de la qualité, plusieurs actions et axes d'améliorations ont été mis en place. Pour concrétiser et communiquer auprès de l'ensemble des professionnels mais également des patients et des proches, une plaquette a été élaborée. Elle poursuit l'objectif de faire évoluer les comportements et les attitudes pour améliorer la confidentialité et l'intimité et contribue à harmoniser les pratiques en la matière sur le CHU.

### **Je suis professionnel de santé**

#### ■ Je m'engage à respecter la confidentialité

Je ne parle pas d'un patient devant d'autres personnes hors du service (ascenseurs, selfs, couloirs, interphones...).

Je ne donne pas d'informations de nature médicale par téléphone avant de m'être assuré de parler à un médecin participant à la prise en charge du patient concerné.

Je m'engage à ne pas communiquer d'informations à d'autres personnes (médecin, famille...) si le patient ne le souhaite pas.

Je n'appose aucune marque identifiant une pathologie sur un dossier.

Je protège les dossiers contre toute indiscretion y compris lors du transport (brancard, ambulance).

J'échange avec le patient et ses proches à l'abri des regards et des

oreilles indiscrettes.

Je ne divulgue pas la présence d'une personne qui ne le souhaite pas (anonymat).

#### ■ Je m'engage à respecter l'intimité

Je veille à maintenir le niveau sonore de mon activité le plus bas possible. J'ai des gestes attentionnés, j'explique les soins que je prodigue.

Je tiens compte de la situation particulière de chaque patient. Je respecte les valeurs, les différences culturelles et religieuses des patients et de leurs proches.

Je frappe, attends un instant, avant d'entrer dans la chambre d'un patient.

Je respecte la pudeur du patient lors des soins, transports, installations...

Je ferme les portes des chambres sauf avis contraire du patient.

Je demande au voisin de chambre et/ou à la famille de sortir lors des soins d'un patient (dans la mesure du possible).



J'informe le patient de la présence des étudiants pendant la visite ou les soins.

### **Je suis un patient ou un proche**

#### ■ Moi aussi je peux participer au respect de la confidentialité et de l'intimité :

Je préviens le service si j'ai des souhaits particuliers en matière de confidentialité ou d'intimité.

Je ne cherche pas à savoir ce qui arrive aux autres.

Je reste discret au sujet des conversations entendues.

Je sors, si possible, d'une chambre à deux lits lorsqu'on s'occupe de mon voisin (les proches sortent systématiquement lors d'un soin).

Je ne fais pas de bruit, parle à voix basse et respecte les périodes de sommeil des autres patients.

Je respecte un rideau fermé ou un paravent.

J'adapte le niveau sonore de la télévision ou de la radio en fonction du repos des autres patients.

Je respecte les différences de langues, nationalités, coutumes...

J'ai une tenue vestimentaire correcte notamment en dehors de ma chambre.

# Recherche

## Découverte médicale majeure sur la mort subite

Une équipe de chercheurs du CHU impliquée

*La mort subite est responsable du décès de 350 000 personnes chaque année en Europe. La majorité des morts subites est liée à des altérations préexistantes du muscle cardiaque (infarctus,...) mais 10% de ces décès restaient inexplicables, même après autopsie et analyse génétique post-mortem. C'est dans ce contexte qu'une équipe de chercheurs du CHU de Bordeaux vient de réaliser une découverte majeure.*



Professeur Michel Haïssaguerre

« Cette étude offre une explication déterminante à des morts subites affectant de jeunes adultes et des perspectives pour leur prévention. »

Une étude internationale coordonnée par le Professeur Michel Haïssaguerre du CHU de Bordeaux a été conduite, notamment dans le service du Professeur Jacques Clementy, et a mobilisé plusieurs chercheurs et professionnels des soins et de la recherche à l'hôpital Haut-Lévêque. Cette étude, publiée dans le *New England Journal of Medicine* du 8 mai 2008, a montré que la présence d'une repolarisation précoce sur l'ECG pouvait être associée à un plus grand risque de syncopes et d'arrêts cardiaques par fibrillation ventriculaire. Cette repolarisation précoce était jusque-là considérée comme bénigne.

Les premiers résultats de cette étude ont été présentés en janvier 2008 au congrès de la Société française de cardiologie. L'équipe bordelaise a ainsi mené une étude multicentrique à la recherche de marqueurs électrocardiographiques jusqu'alors négligés. L'étude a permis d'inclure 206 survivants dans 22 centres provenant de 8 pays différents. Un signe de repolarisation précoce a été recherché sur l'électrocardiogramme des patients en comparaison avec un groupe témoin de 412 sujets sains. Ce signe a été retrouvé chez 31% des patients contre 5% des sujets sains. Les patients étaient âgés de 35 ans en moyenne et près des trois-quarts d'entre eux étaient des hommes. L'arrêt cardiaque est

survenu notamment au repos ou durant le sommeil et une syncope inexplicable a été retrouvée chez 38% d'entre eux avant la survenue de la fibrillation ventriculaire. Un lien direct entre repolarisation précoce et mort subite a aussi pu être démontré par les chercheurs bordelais.

Cette étude offre une explication déterminante à des morts subites affectant de jeunes adultes et des perspectives pour leur prévention. Des travaux de recherche en matière de génétique ou pour l'exploration du système nerveux autonome sont en cours pour déterminer plus précisément quels sont les sujets à risque de mort subite.

## Soirée annuelle de la recherche clinique au CHU



C'est le 30 juin 2008 qu'a eu lieu pour la seconde année consécutive la Soirée de la recherche clinique du CHU de Bordeaux.

Cette manifestation a été suivie par près de 300 personnes réunies à l'amphithéâtre de l'IMS de l'hôpital Xavier Arnoz. Les chercheurs de l'établissement et les professionnels de la recherche qui les accompagnent au quotidien ont tenu à témoigner par

leur présence de leur engagement au service du développement de la recherche clinique ou technologique.

La Soirée a permis de valoriser les initiatives prises en interne afin de favoriser l'essor des activités de recherche dans l'établissement. Par ailleurs, l'accent a été mis sur le renforcement de la collaboration avec l'Université Victor Segalen Bordeaux 2, partenaire

naturel du CHU dans ce domaine, et sur la nécessaire synergie avec les établissements publics à caractère scientifique et technologique que sont par exemple l'INSERM, le CNRS, l'INRETS ou l'INRA.

Cet événement a été également l'occasion de présenter et de remettre à chaque participant le premier numéro du bulletin de la recherche au CHU de Bordeaux.



Premier numéro du bulletin de la recherche au CHU de Bordeaux

# L'hygiène hospitalière au CHU de Bordeaux

La lutte contre l'infection nosocomiale représente une part importante de la stratégie de maîtrise des risques iatrogènes dans les établissements de santé, et tout particulièrement au CHU de Bordeaux qui met en place deux actions prioritaires dans le courant de ce trimestre 2008.

## Sensibilisation auprès des visiteurs et des familles

Le Comité de Lutte contre l'Infection Nosocomiale (CLIN) du CHU de Bordeaux a décidé de lancer une campagne de sensibilisation, destinée aux visiteurs des patients hospitalisés, sur l'importance de la désinfection des mains et du port du masque (en cas de symptômes d'infection respiratoire) avant qu'ils ne pénètrent dans la chambre du patient.

### Les moyens mis en place :

- des affiches à l'entrée des services de soins, à proximité d'un distributeur de produit hydro-alcoolique,
- des affiches dans les salles de soins pour une nouvelle sensibilisation du personnel soignant.

## Sensibilisation renforcée auprès des professionnels de santé du CHU

### Le classeur « L'hygiène en milieu hospitalier » actualisé

L'évolution des connaissances techniques et épidémiologiques et le développement de nouvelles techniques médico-chirurgicales et de nouveaux moyens de prévention du risque infectieux

nosocomial ont rendu nécessaire l'actualisation du classeur hygiène hospitalière qui reprend sous forme de fiches techniques « les 100 recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales ».

Cet outil est essentiel pour prévenir la part « évitable » des infections nosocomiales et retarder la survenue de la part « inévitable » liée à des prises en charge thérapeutiques de plus en plus sophistiquées chez des patients au terrain immunitaire de plus en plus fragilisé.

### 4 parties le composent :

- l'hygiène de base et les précautions particulières,
- les soins de base et les soins techniques,
- la gestion des dispositifs médicaux,
- la maîtrise de l'environnement hospitalier.

### 4 règles générales pour atteindre les objectifs de qualité et de sécurité des soins :

- le classeur d'hygiène doit être la référence pour chaque professionnel de l'hôpital et être accessible à tous,
- la formation initiale et la

formation continue doivent s'appuyer sur les mêmes documents et le classeur d'hygiène doit être utilisé par les différents instituts de formation des professionnels de santé du CHU et de l'Université,

- pour certaines fiches, l'appropriation par chaque service est nécessaire en fonction de la spécificité de leur pratique médicale, chirurgicale, médico-technique ou technique. Elle doit passer par la rédaction de fiches validées par le service d'hygiène hospitalière et incorporées au classeur,
- l'évaluation de la connaissance et de la mise en œuvre du contenu des fiches du classeur devra s'effectuer dans une étape ultérieure.

L'ensemble des actions et des outils est le fruit d'un travail collectif au sein du CHU, ayant associé le service d'hygiène hospitalière, le CLIN, les professionnels de santé et la direction de la communication.

Pr Jean-Pierre Gachie  
 Chef du service d'hygiène hospitalière  
 Ancien Président du CLIN

Les infections associées aux soins, appelées infections nosocomiales lorsqu'elles sont contractées dans un établissement de santé sont de deux types : endogènes (microorganisme propre au patient), exogènes (micro-organisme transmis à partir de son environnement physique ou humain).

Une partie des infections exogènes survient à l'occasion de soins souvent invasifs (transmission manuportée ou aéroportée), ce qui justifie la sensibilisation constante du personnel soignant à la désinfection des mains et à l'asepsie des soins dispensés aux patients. On sait maintenant qu'une autre partie est due à des microorganismes transmis par les familles et les visiteurs.



Le classeur « L'hygiène en milieu hospitalier »

## 2<sup>e</sup> prix au concours Préventique des meilleurs mémoires sur les risques



Elodie Vitry et Michel Turpin, Président du jury

Le jury de l'édition 2008 du concours Préventique des meilleurs mémoires sur les risques m'a classée seconde dans la catégorie « master, mastère, doctorat ». Je suis très honorée de ce prix et tiens à remercier le CHU de Bordeaux qui a été le terrain de mon étude et l'Institut Supérieur de Management par la Qualité de Bordeaux Ecole de Management où j'ai suivi mon mastère spécialisé « Management par la qualité - option santé et prévention des risques ».

Mon mémoire primé porte sur « les réunions de mortalité-morbidité (RMM), de la culpabilité à la responsabilité ». Les théories qui y sont développées sont les suivantes :

Le risque est totalement lié à l'activité humaine mais peu admis dans la société aujourd'hui. Des milliers d'accidents médicaux graves sont recensés, les obligations en matière d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) deviennent de plus en plus pressantes. L'outil RMM à la croisée de la gestion des risques et de l'EPP est une réponse. Cette méthode consiste en l'analyse systématique et collégiale d'un événement indésirable (pro-

longation du séjour, incapacité, risque vital, décès...) chez les malades hospitalisés permettant ainsi d'en déterminer les causes et leur caractère évitable pour empêcher que cela ne se reproduise en corrigeant éventuellement un point faible de l'organisation, de l'équipe ou d'un professionnel. Il est important que cette analyse et la correction qui en découle soient totalement dénuées d'accusation individuelle. Cette méthode de travail permet la mise en dynamique des équipes, la transparence des échanges et doit renforcer la cohésion du groupe. C'est un changement de mentalité qui doit s'opérer afin de sortir de la notion de culpabilité et de rentrer dans

l'analyse constructive de l'erreur, attitude plus responsable.

La mise en place des RMM dans un établissement de santé doit passer par une méthodologie rigoureuse et des outils pour accompagner les professionnels. Une communication bien pensée doit permettre de faire adopter l'outil par les professionnels. À ce jour, le CHU de Bordeaux avec le soutien méthodologique de la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques est en phase de mise en place de ce type de réunions. Merci aux services volontaires d'avoir bien voulu travailler à la construction de la méthode et aux premiers tests très instructifs.

# Pôle Aquitain de l'Adolescent

## un partenariat CHU/justice renforcé

Le 22 juillet dernier, le CHU de Bordeaux, le Tribunal de Grande Instance (TGI) et l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM) ont signé une convention de partenariat en présence de Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.



Alain Hériaud, Directeur Général du CHU de Bordeaux, a reçu au Pôle Aquitain de l'Adolescent, Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et Monsieur Jacques Barrot, ancien Ministre de la Santé, actuellement Vice-Président de la Commission Européenne, Chargé de Justice, Liberté et Sécurité.

Lors de leur visite, le Dr Pommereau et le Pr Bouvard ont expliqué la spécificité de la prise en charge des adolescents en souffrance au sein de ce pôle. Ils ont également évoqué les liens tissés avec de nombreuses structures extérieures allant du soutien scolaire au soutien juridique.

La convention signée ce jour-là formalise le partenariat déjà existant et le renforce autour du Pôle Aquitain de l'Adolescent sur trois objectifs :

### Renforcement de la formation des acteurs

Le Pôle Aquitain de l'Adolescent devient de façon pérenne un lieu de stage pour les auditeurs de justice avant leur prise de fonctions, et un lieu de formation et d'échanges pour les magistrats en exercice confrontés à des problématiques de jeunes adolescents. Ces stages s'organiseront autour de séminaires et par une participation à l'activité hospitalière. D'autre part, l'équipe médicale et les psychologues du Pôle participeront à la formation initiale des auditeurs de justice dans leur cursus à l'Ecole Nationale de la Magistrature en considération du programme pédagogique adopté.

### Amélioration de la gestion des situations de crise

Dans les situations avérées de violence, la mise en cohérence des dispositifs thérapeutiques et juridiques sera assurée par une relation étroite entre le Parquet des Mineurs et le personnel du Pôle Aquitain de l'Adolescent.

### Renforcement de l'information des adolescents et de leurs familles

Afin de consolider l'assistance juridique gratuite, actuellement réalisée au bénéfice des adolescents du Pôle Aquitain de l'Adolescent par le Centre de Recherche, d'Information et de Consultations sur les droits de l'enfant (CRIC), les élèves de l'Ecole Nationale de la Magistrature apporteront leurs connaissances juridiques aux jeunes patients, en vue de faciliter la réintégration dans leur vie familiale et scolaire.

## La radiothérapie expliquée aux enfants

*Le principe de la radiothérapie est de détruire les cellules cancéreuses par des « rayons » tout en préservant au maximum les tissus sains environnants. Le service de radiothérapie de l'hôpital Saint-André accueille les enfants venant des huit départements du Sud-Ouest.*

Son environnement n'est pas spécifiquement dédié aux enfants. En arrivant dans le service de radiothérapie, l'enfant est confronté à un monde d'adultes moins adapté à son âge que le service d'oncologie pédiatrique d'où il vient. Par ailleurs, la technique y est omniprésente et parfois impressionnante pour des enfants.

Il nous a donc paru nécessaire de développer à l'attention des enfants un « outil » simple et adapté pour leur expliquer le traitement par radiothérapie. Pour cela, un premier travail a été réalisé en commun avec le laboratoire de psychologie de la santé de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2 et le service d'oncologie pédiatrique du CHU afin de mieux cerner les attentes et les préoccupations des enfants et de leurs parents.

Les résultats de cette enquête ont été le point de départ de la réalisation d'un livret d'information illustré.



Conception :  
Marie-Pierre Pawliczek  
Illustrations : Aymeri Huchet

Ce petit livre, tout en racontant une histoire, explique le traitement et ses contraintes. Rapidement approprié par l'enfant, il constitue un outil d'échange entre les parents et les enfants, en les aidant à mieux appréhender la radiothérapie. Ce travail pour améliorer la prise en charge des enfants traités par radiothérapie au CHU de Bordeaux s'est poursuivi par la mise en place d'un temps réservé à l'accueil, l'information et l'écoute des familles et par la création d'un espace spécifiquement aménagé pour les enfants.

## Handicap et emploi

Dans la droite ligne de sa politique en faveur des professionnels handicapés, le CHU de Bordeaux est présent cette année sur deux salons de recrutement spécialement destinés aux professionnels en situation de handicap : les rencontres Emploi-Handicap du 16 septembre à Bordeaux au Hangar 14 et le salon Handycrout du 20 novembre 2008 à Bordeaux également.



L'enjeu ? C'est d'abord rencontrer et sélectionner des personnes compétentes et motivées qui pourront rejoindre et enrichir nos équipes. C'est aussi faire connaître le CHU, la variété de ses métiers, la richesse de ses savoir-faire, et le positionner comme un acteur incontournable de la politique en faveur de l'égalité des chances dans la région.

Le CHU de Bordeaux, premier employeur en Aquitaine, est aussi le premier établissement hospitalier français à avoir signé une convention avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (l'équivalent de l'AGEFIPH dans le secteur privé). À la clé, de nombreuses aides nous sont offertes pour établir l'état des lieux et mettre en œuvre les ajustements nécessaires (adaptation des postes de travail, travaux d'accessibilité, mais aussi modifications des organisations de travail) et nous permettre d'atteindre l'objectif fixé, à savoir 6% de professionnels handicapés parmi nous d'ici 3 ans.

Nous pouvons atteindre cet objectif si tout le monde s'y met !

Alors si vous avez des questions, mais aussi des idées ou propositions en faveur des professionnels handicapés, contactez [clara.de-bort@chu-bordeaux.fr](mailto:clara.de-bort@chu-bordeaux.fr) ou [helene.delacourt@chu-bordeaux.fr](mailto:helene.delacourt@chu-bordeaux.fr) et l'ensemble des équipes ressources humaines du CHU.

Clara de Bort  
Directeur des ressources humaines  
Groupe hospitalier Pellegrin  
Réfèrent handicap du CHU de Bordeaux

# ■ Prix Hélioscope 2008



*1<sup>er</sup> prix attribué, le 16 juin dernier, au service d'odontologie et au service de diététique du groupe hospitalier Saint-André – CHU de Bordeaux.*

L'édition 2008 du PRIX HELIOSCOPE, créé par la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France et la GMF (Garantie Mutuelle des Fonctionnaires), a récompensé les équipes hospitalières du groupe hospitalier Saint-André, le 16 juin 2008 au musée

## ■ Nomination



*Le Pr René DAUMAN, PU-PH au sein du service ORL au CHU de Bordeaux - Université Victor Segalen Bordeaux 2, vient d'être élu au poste de Secrétaire Général du Collegium ORL Amicitiae Sacrum (CORLAS).*

Cette société scientifique a été créée en 1926 au lendemain de la première guerre mondiale, à l'instigation des hollandais, pour rétablir le dialogue entre les spécialistes européens de l'ORL. La mission du Collegium est de permettre à ses membres de présenter chaque année leurs travaux de recherche scientifique. Pour la première fois, ce poste revient à un Français. Le nouveau Secrétaire Général est heureux de partager cet honneur avec ses collègues de la spécialité et l'ensemble du personnel hospitalier et universitaire de Bordeaux.



## Bienvenue

**Christine NOE**, directrice de l'IFSI\* et de l'IFAS\* à Pellegrin depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008

Infirmière diplômée d'Etat en 1986 (IFSI de Quimper - 29), après avoir exercé dans des services de soins diversifiés (urgences, chirurgie, gériatrie, rééducation fonctionnelle essentiellement dans le secteur privé), Christine NOE a obtenu le Certificat Cadre de Santé à l'IFCS Xavier Arnoz en 1995. Elle a orienté ensuite sa carrière vers la formation professionnelle des étudiants en soins infirmiers. Durant 12 années, elle a exercé les fonctions de cadre de santé formatrice dans un IFSI de Bordeaux. En 2007, suite à son admission à la formation des directeurs de soins à EHESP (ENSP), elle a dirigé pendant une année l'IFSI du CHU de Nantes agréé pour 200 étudiants avant d'intégrer par voie de mutation le CHU de Bordeaux et prendre la direction de l'IFSI et l'IFAS du groupe hospitalier Pellegrin.

Quai Branly, en présence de Madame Bernadette Chirac. Un chèque de 7500 euros leur a été remis pour leur projet :

## « Prévenir l'obésité et abaisser le risque carieux chez l'enfant »

Sandra CAMPOS, Emmanuelle NAU, diététiciennes  
Renée LACOMERE, Cadre supérieur de santé, diététicienne  
Dr Javotte NANCY, chirurgien dentiste

L'objectif de ce projet est de diminuer la prévalence de l'obésité et de la maladie carieuse, d'orienter les enfants vers des choix alimentaires garants d'un développement optimal et enfin d'éduquer les enfants à l'hygiène buccodentaire. Pour cela, une consultation conjointe diététique et odontologie a été mise en place, ainsi que différentes actions telles que des animations autour de l'alimentation, le brossage dentaire, l'organisation de goûters types...

## ■ Ordre National du Mérite



Le 23 septembre 2008, Alain Hériaud Directeur général du CHU de Bordeaux, Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre

National du Mérite à Isabelle AMOURETTI, qui a été responsable de l'association « Médiathèque des malades des Hôpitaux de Bordeaux » de 1985 à 2007.

## Départ

**Sébastien FIRROLONI**, Directeur des ressources humaines à l'hôpital Saint-André au CHU de Bordeaux depuis août 2005, a pris ses fonctions de Directeur adjoint le 1<sup>er</sup> septembre 2008 au Centre hospitalier d' Ajaccio.

Consciente des enjeux actuels de la professionnalisation en lien avec les évolutions sociodémographiques et réglementaires, elle souhaite poursuivre le travail engagé et reconnu sur le territoire fourni par l'équipe pédagogique, l'équipe administrative et son prédécesseur.

La perspective, en 2009, d'un nouveau programme de formation infirmière sera l'opportunité de renforcer les liens avec les partenaires de stage du CHU et les autres. Les services de soins sont les partenaires incontournables d'une formation qualifiante, aussi Christine NOE souhaite s'inscrire dans une volonté d'ouverture, de partage et de diffusion de compétences de part et d'autre.

\* IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers  
IFAS : Institut de Formation d'Aide-Soignant(e)



Le guide des formations du CFPPS est consultable sur le site [www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)

## ■ Colloques

### LES JOURNÉES CONFÉRENCES DU CFPPS

16 octobre 2008

### Les alternatives à l'hospitalisation traditionnelle

19 novembre 2008

### Matérovigilance : actualités et perspectives

27 novembre 2008

### Le Réseau d'Hémovigilance en Aquitaine-Limousin (RHEAL)

4 décembre 2008

### V<sup>e</sup> journée sur la sécurité sanitaire – coordination des vigilances et veille sanitaire

Centre de Formation Permanente des Personnels de la Santé  
I.M.S. - Hôpital Xavier-Arnoz  
Avenue de Haut-Lévêque à Pessac  
Tél. 05 57 65 66 53 - Fax 05 57 65 63 87  
[cfpps.xa@chu-bordeaux.fr](mailto:cfpps.xa@chu-bordeaux.fr)



### Directeur de la publication :

Alain Hériaud

### Rédacteur en chef :

Chantal Lachenaye-Llanas

### Direction de la communication :

Frédérique Albertoni, Lydie Gillard

### Comité de rédaction :

Joël Berque - Luc Durand - Marie-Hélène Lefort - Marie-Yvonne Morin - Dominique Selighini - Isabelle Talaga-Grabowski

### Photos :

CHU de Bordeaux – Isabelle Balligand, Agence Phanie – Pascal Alix, Jean-Marie Poussin, Fotolia

Conception : O tempora - 05 56 81 01 11

Impression : Sodal - Label Imprim'vert

Imprimé avec encres végétales sur Oxygène, papier 100% recyclé  
ISSN n°1258 - 6242